

Décision

Générale

colonial

Décision n° 754 portant avancement du personnel auxiliaire autochtone de la Côte Française des Somalis .

n° 754

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement les argents des cadres locaux de la Côte Française des Somalis ci-après désignés :
Pour compter du 1er juillet 1952 : A. Cadres des plantons Farah Sherreh (Gouvernement), pour le 11 échelon. Mohamed Ibrahim (Imprimerie), pour le 3 échelon. Youssouf Bogore (P.T.T.), pour le 5 échelon. Saïd Abdallah (Cercle de Dikhil), pour le 8 échelon. Farah Moussa (Santé), pour le 7 échelon. Ismaël Waberi (Cercle), pour le 6 échelon. Hassan Egal (Service Judiciaire), pour le 5 échelon. Osman Abdi (Enseignements), pour le 5 échelon. Ali Moussa (Enseignement), pour le 2 échelon.
B. Cadre administratif Mohamed Aref (Trésor), pour le 19 échelon. Mohamed Houssein Cassim (Contributions directes), pour le 17 échelon. Abdi Rahman Abdillahi (Gouvernement), pour le 133 échelon. Mohamed Dheud (Sûreté), pour le 113 échelon. Mohamed Ibrahim (Cercle), pour le 11e échelon. Pour compter du 1er août 1952 : Ahmed Abdillahi (Service Judiciaire), pour le 11 échelon. Pour compter du 1er juillet 1952 : C. Cadre technique Hamel Ahmed (Secrétariat général), pour le 18 » échelon. Hassan Saleh (Cercle), pour le 16 échelon. Ahmed Ali Assad (Cercle), pour le 153 échelon. Saleh Ali (Finances), pour le 143 échelon. Nasser Abdou (Affaires économiques), pour le 143 échelon. Saad Allaoui (Cercle de Dikhil), pour le 123 échelon. Ali Mahmoud (Finances), pour le 123 échelon. Hared Farah (Station Côtière), pour le 123 échelon. Abdoulkader Abdourahim (Station Côt.), pour le 123 échelon. Cheik Hassan Abdallah (Cercle), pour le 12° échelon. Amin Abdoul Aziz (Travaux publics), pour le 113 échelon. Saleh Abdallah (Travaux publics), pour le 113 échelon. Abdallah Warsama (Cercle de Dikhil), pour le 113 échelon. Adan Mohamed (Cercle), pour le 83 échelon. D. Cadre actif Abdi Djama (Port), pour le 123 échelon, Abdou-Mohamed-Kamihi (Sûreté), pour le 9e échelon, Ali Youssouf (Sûreté), pour le 93 échelon. Aouad Tzzi (Port), pour le 93 échelon. Ahmed At Eye (Sûreté), pour le 9 échelon. Issa Ali (Port), pour le 83 échelon. Hachi Iman (Port), pour le 73 échelon. Saïd Osman (Port), pour le 73 échelon. Pour compter du septembre 1952 : Pour compter du 1er juillet 1952: Ahmed Hassan dit « Gouhad » (Sûreté), au 7 échelon E. Cadre sanitaire Ourike Daouad (Santé), pour le 9 échelon Aïcha Yaya (Santé), -pouf le 9e échelon. Ismaël Arde (Santé), pour le 92 échelon. Ahmed Waiss (Snté), pour le 9 échelon. Sont promus, au point de vue solde et ancienneté, les agents des cadres locaux ci-après désignés : Pour compter du 1er juillet 1952: A. Cadres des plantons Farah Sherreh (Gouvernement), au 112 échelon. Mohamed Ibrahim (Imprimerie), au 83 échelon. Youssouf Bogore (P.T.T.), au 83 échelon. Saïd Abdallah (Cercle de Dikhil), au 83 échelon. Farah Moussa (Santé), au 73 échelon. Ismaël Waberi (Cercle), au 0° échelon. Hassan Egal (Service Judiciaire), au 53 échelon. Osman Abdi (Enseignement), au 53 échelon. Ali Moussa (Enseignement), au 23 échelon. B. Cadre administratif Mohamed Aref (Trésor), au 19° échelon Mohamed Houssein Cassim (Contribut. dir.), au 173 échelon. Abdi Rahman Abdillahi (Gouvernement), au 133 échelon. Mohamed Deheud (Sûreté), au 113 échelon. Mohamed Ibrahim (Cercle), au 113 échelon. Pour compter du 1er août 1952 : Ahmed Abdillahi (Service Judiciaire), au 11e échelon. Pour compter du 1er juillet 1952 : C. Cadre technique Kanel Ahmed (Secrétariat général), au 18e échelon. Hassan Saleh (Cercle), au 163 échelon. Ahmed Ali Assad (Cercle), au 153 échelon. Saleh Ali (Finances), au 143 échelon. Nasser Abdou (Affaires économiques), au 14e échelon. Saad Allaoui (Cercle de Dikhil), au 123 échelon. Ali Mahmoud (Finances), au 123 échelon. Hared Farah (Station Côtière), au 123

échelon. Abdoukader Abdourahim (Station Côtière), au 123 échelon. Cheik Hassan Abdallah (Cercle), au 123 échelon. Amin Abdoul Aziz (Travaux publics), au 113 échelon. Salah Abdallah (Travaux publics), au 113 échelon. Abdallah Warsama (Cercle de Dikhil), au 113 échelon. Adan Mohamed (Cercle), au 83 échelon. D. Cadre actif Mohamed Aid (Port), au 123 échelon. Abdi Djama (Port), au 123 échelon. Abdou Mohamed Kamihi (Sûreté), au 93 échelon. Ali Youssouf (Sûreté), au 93 échelon. Aouad Izzi (Port), au 93 échelon. Ahmed Atteye (Sûreté), au 83 échelon. Issa Ali (Port), au 83 échelon. Hachi Iman (Port), au 73 échelon. Saïd Osman (Port), au 73 échelon. Pour compter du 1er septembre 1952 : Pour compter du 1er juillet 1952 : Ahmed Hassan dit « Gouhad » (Sûreté), au 73 échelon E. Cadre sanitaire Ourike Daoud (Santé), au 9 échelon. Aïcha Yaya (Santé), au 93 échelon. Ismaël Arde (Santé), au 9e échelon. Ahmed Waiss (Snté), au 93 échelon.